

► Avec 4 pages spéciales consacrées aux investissements boursiers et à la crise. La crise ? Quel crise ?

EDITO 

Focus : Triodos Impact Portfolio

Confiez la gestion de votre argent à partir de 5.000 EUR.

Bonjour à vous.

En ce beau printemps, votre bulletin revient avec des infos financières (p.1), fiscales (p.7) et pratiques (p.2). Avec en sus une analyse de fond sur l'investissement boursier et les crises (p.3-6), vous êtes gâtés. Mais ce n'est pas tout ! Les clients Generali pourront en plus profiter d'un Blue Friends Days en Ardennes (p.8). Les petits veinards !

Dernière minute : Je serai présent à la réunion Triodos chez Mundo-Namur le 6 juin à 18.30. J'y rencontrerai les inscrits avec plaisir, autour d'un verre :-))

Bernard Poncé

Éditeur responsable

Bernard Poncé, Gérant de
Ligne Bleue sprl
FSMA 0.832.888.322

Avenue du Parc 8
5004 Bouge (Namur)
Tél. : 081 733534
Gsm : 0494 725753

info@lignebleue.biz
www.lignebleue.biz

Correction : M. Degembes.
© Images : Freepik.com et
Bernard Poncé.

Vous avez décidé de vous lancer dans les investissements. Mais vous n'avez pas forcément beaucoup de temps à y consacrer. Ou peut-être estimez-vous ne pas avoir les connaissances nécessaires? Triodos Impact Portfolio est fait pour vous. Via ce portefeuille que nous gérons pour vous, votre argent est exclusivement investi dans des fonds de placement durables. Que vous soyez un particulier, une organisation ou une entreprise, vous avez une solution toute simple pour contribuer au changement positif dans le monde. Vous pouvez investir ou retirer de l'argent de votre portefeuille par tranche de minimum 5.000 EUR.

Via Triodos Impact Portfolio, vous investissez votre argent, en toute simplicité, dans des fonds de placement durables. Un fonds est un "panier" dans lequel différents investisseurs placent ensemble de l'argent pour l'investir dans des actifs financiers

tels que des actions, des obligations, des placements alternatifs (énergies renouvelables et microfinance) ou des liquidités, etc. Chaque fonds est géré par des spécialistes de Triodos Investment Management selon une stratégie préalablement définie. Ils gèrent les fonds de manière à obtenir un impact positif. La gestion des fonds répond à des critères stricts en matière de produits, de processus et de principe de précaution, ainsi qu'à une analyse financière approfondie.

Les fonds investissent dans des actions et/ou des obligations de petites, moyennes et grandes entreprises. Celles-ci contribuent, via leur produits ou services durables, à la transition vers une société qui encourage une meilleure qualité de vie pour les générations futures et actuelles. Cas unique sur le marché, la sélection de ces entreprises est soumise à des critères de

durabilité très stricts. Cela nous permet de nouer un dialogue constructif avec ces entreprises cotées en bourse pour au final les inciter à renforcer leur engagement vers plus de durabilité.

Pour chaque profil, la Banque Triodos a établi un portefeuille modèle réparti entre actions, obligations et des placements alternatifs dans des secteurs tels que la microfinance et les énergies renouvelables. Votre Triodos Impact Portfolio est composé de différentes classes d'actifs dont la répartition dépend de votre profil d'investisseur. À travers vos investissements, vous avez un impact direct sur le monde de demain. Un monde qui respecte l'équilibre entre activité économique, besoins de la société et environnement.

PLUS D'INFOS ?

Risques, rendement, frais et taxes, répartitions ?
Contactez-nous !

Banque Triodos : Nouveau site web

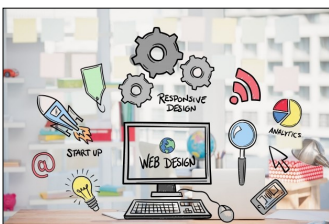
Informé, inspiré et connecté, c'est le but du nouveau site web de la Banque Triodos

Vous y découvrirez ses produits, services, témoignages et analyses. Et tous les projets financés. Retrouvez aus-

si cette fonctionnalité dans la nouvelle Triodos Mobile Banking App. Pour smartphone ou tablette, les professionnels y feront facilement leurs paiements de tous les jours et contrôleront leurs rentrées. Les particuliers gèreront leur épargne et leurs placements de façon simple et sécurisée.

ET SI VOUS DONNIEZ VOTRE AVIS A PROPOS DE CES NOUVEAUTES ?

N'hésitez pas à faire remonter à la Banque vos avis et suggestions via le lien 'contact' du site.



Dans la foulée des nouveautés légales et des décisions de certains de nos partenaires appliquant des principes de précaution très pointus, nous avons modifié notre site Internet. Nous devrions plutôt dire 'simplifié'. Et ceci avant des transformations plus profondes en préparation.

C'est ainsi que nous avons épuré la présentation de nos partenaires (colonne de

Site web de Ligne Bleue : ça bouge !

droite) en dirigeant le lecteur vers leurs sites web. Cette nécessaire dépersonnalisation a l'avantage, reconnaissons-le, d'obtenir une information actualisée.

Du côté de l'autre grosse rubrique 'Les infos en plus', nous allons progressivement retirer les articles didactiques qui concernent nos partenaires. Deux voies de remplacement ont été choisies. En ce qui concerne la Banque Triodos, nous vous renvoyons vers son site Internet, suite à la politique de communica-

tion mise en place par la Banque, comme expliqué dans la lettre annexe à notre dernier bulletin. Pour les autres partenaires, les infos didactiques seront réunies dans des livrets pdf et papiers, disponibles en téléchargement et/ou sur demande.

Nous avons déjà commencé ce travail avec la rédaction d'un livret à destination des titulaires d'un contrat AFER Europe. Ils en trouveront le détail dans la partie 2 de cette édition. Les projets fu-

turs porteront sur Generali et notamment les investissements en branche 23, ainsi que sur l'assurance solde restant. Sur ce point, nous envisageons toutefois de tester une formule de présentation sur un site web séparé.

Enfin, l'actuelle partie des généralités devrait par contre, elle, rester dans la rubrique 'Les infos en plus'. Histoire, quand même, de justifier notre rôle de courtier... :-))

Cardif et AFI-ESCA : du neuf dans le tarif

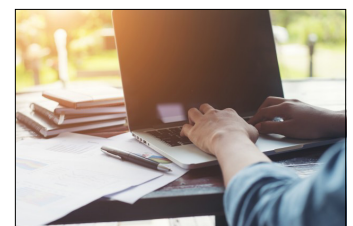
Cardif, l'assureur solde restant dû (asrd), ayant récemment adapté le tarif de son contrat Hypo Protect, nous en avons profité pour adapter nous aussi notre offre compétitive.

Comme vous le savez sans doute, une assurance solde restant sert, entre autres, à couvrir le capital d'un prêt hypothécaire en cas de décès.

Afin de vous proposer un tarif avantageux, nous avons décidé de travailler principalement avec Cardif et AFI-ESCA, les deux compagnies qui, à notre connaissance, proposent les tarifs les plus bas. Mais un tarif n'est pas tout. Il faut aussi une information complète, ce que nous vous offrons via notre site. Et si l'on ajoute à cela une réduction de commission à votre profit, que demander de plus ?

Mais ces conditions hors normes, nous ne pouvons vous les offrir que parce que notre activité principale est centrée sur les placements. Soyons clairs : vu le temps et l'administration que demande le traitement d'un dossier asrd, la chose n'est guère rentable (voyez l'info sur notre site, dans la rubrique 'Qui sommes-nous' / 'Notre rémunération').

Dès lors, nous avons adapté quelque peu notre politique tarifaire. En effet, nous appli-

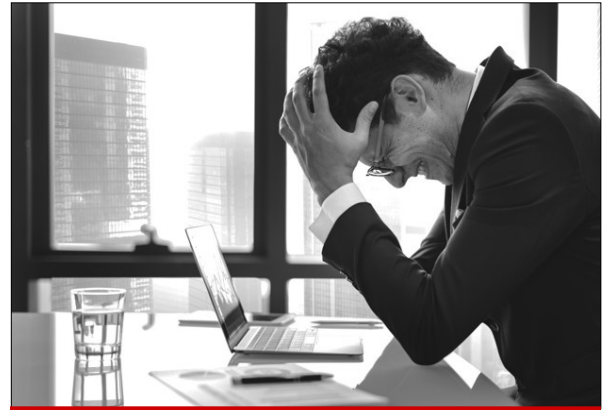


quons à votre profit une ristourne de 5 % sur le tarif de base Cardif ou AFI-Esca, déjà très compétitif. Et chez AFI-Esca, nous réduisons en plus les frais de dossier unique de 150 € à 100 €. En cas d'emprunt fait auprès d'une autre institution, les tarifs de base sont appliqués, sans réduction spéciale, mais la réduction sur frais de dossier chez AFI-ESCA reste.

Scoop : La prochaine crise va arriver !

Avant-propos

La thématique est à la mode : on nous annonce une crise économique et financière mondiale qui va faire des ravages. Est-ce vrai ? Nous vous partageons notre point de vue. Mais nous tenons à préciser avant toute chose qu'il s'agit là que d'un avis et que nous ne sommes ni devin, ni gourou, ni surtout gestionnaire de fonds. En clair, NOUS POUVONS NOUS TROMPER ! Nous donnons ici un point de vue qui propose un commentaire de fond, et non celui qui s'arrête à une situation temporelle précise. Dans ce cadre, nous constatons régulièrement que nos clients ont une réaction épidermique par rapport aux investissements boursiers. L'aspect spéculatif de la bourse, l'absence de garantie, le manque de connaissance et l'obligation de suivi en forment souvent les quatre raisons de base. Mais d'un autre côté, il y a ces taux de bas de malheur avec lesquels il faut composer, sans très bien savoir comment. Détaillons ces points avant d'exposer notre pensée plus profonde.



L'aspect spéculatif de la bourse

Bien que cela puisse surprendre, c'est une erreur d'amalgamer bourse et spéculation. Car la bourse n'est jamais au départ que le lieu où une entreprise va pouvoir déposer une certaine partie de son capital social (ses actions) pour obtenir en échange des moyens financiers qui vont lui permettre de se développer. Dès lors, acheter des actions, c'est soutenir une entreprise et tout ce qui va avec : projets, travailleurs, produits, etc. Le problème, c'est ce qui se passe après puisqu'à partir du moment où une action est cotée en bourse, elle peut changer de main à tout moment. Et là, les visions divergent : il y a ceux qui investissent à long terme dans des entreprises durables en prônant un actionariat actif en discussion avec l'entreprise et il y a les autres qui ne voient que le profit à court terme. La bourse n'est donc qu'un outil : tout dépend de ce qu'en fait l'utilisateur.

L'absence de garantie

Ce point est évident : en bourse, dans la cadre d'un achat d'actions ou de Sicav, il n'y a généralement pas de garantie de capital et d'intérêt. Oui, et alors ? En disant cela, on a tendance à oublier que la vie est tout, sauf une garantie de long fleuve tranquille. Que l'on souhaite se rassurer est une chose. Que l'on veuille assurer une pérennité à son épargne en est une autre bien normale. Mais ce n'est pas pour cela qu'il faut rester dans les plaines ! La montagne a certes ses périls, mais ses beautés sont plus nombreuses. Et il est possible de les découvrir en suivant des chemins balisés. Pour autant que l'on adapte sa stratégie de placement avec son profil et ses besoins, avec ses projets et ses moyens financiers, on peut trouver de la satisfaction en bourse sans faire bouillir ses neurones. Il y a d'ailleurs deux outils qui aident grandement à cela : le temps et les placements collectifs (Sicav, Fonds de placements, OPCVM, etc.).

Le temps est un allié indispensable à l'investisseur car il permet de regarder les orages avec plus de sérénité. Le principe fondamental de tout investissement en produit boursier et plus précisément en Sicav, c'est d'augmenter le facteur « temps » pour diluer le facteur « risque ». Plus on a de temps devant soi, plus on peut "encaisser" les crises sereinement. Toutes les études boursières montrent que les bénéfices ont toujours été au rendez-vous de ceux qui se donnaient du temps. Ce facteur est d'ailleurs la principale raison pour laquelle un investissement à risque est en lien naturel avec les produits fiscaux et les épargnes « junior », tous deux ayant par définition une durée très longue.

Les Sicav (Société d'investissement à capital variable) sont quant à elles un excellent moyen de diversifier un placement, pour autant qu'on les choisisse correctement (car toutes ne se valent pas). Même dans les pires tourments, nous n'avons jamais vu une Sicav bien diversifiée mondialement en termes d'actifs perdre l'ensemble de sa valeur. Le genre qui permettrait au plus pessimiste de s'écrier : 'J'ai tout perdu'. Sérieusement, vous en connaissez beaucoup, vous, des gens qui ont TOUT perdu ? Dernier exemple en date : la crise de 2007 - 2008. Ce n'était quand même pas n'importe quoi avec des chutes de près de 50 % pour certaines Sicav (très) volatiles ! 10 ans plus tard, les cours ont largement dépassé les niveaux de 2007. Même en tenant compte de la chute boursière de fin 2018, sur laquelle nous revenons plus loin dans cet article.



Le manque de connaissance et l'obligation de suivi

Un terrain inconnu est-il pour autant miné ? La précaution face à ce que l'on ne connaît pas ou peu fait craindre le pire. C'est une tournure d'esprit qui reviendrait à vouloir croire qu'investir en bourse, c'est comme prendre ses vacances dans les campagnes reculées du Vietnam, lesquelles gardent encore malheureusement des traces vivaces d'un passé assourdissant !

Pour l'amateur peu averti des choses financières et qui n'a pas envie de se frotter de trop près aux obligations et ennuis d'un suivi de patrimoine, la Sicav vient ici aussi largement alléger le programme. Car son investissement, qui profite intrinsèquement d'une diversification, est géré par des professionnels de la finance. Dès lors, un suivi, s'il est recommandé, ne doit pas être autant prégnant que celui que doit s'imposer l'investisseur en actions pures, la volatilité des marchés étant nettement plus présente dans ce cas. pour vous donner une idée, nous suivons nos propres investissement en Sicav tous les 6 mois. C'est dire si ça nous préoccupe... :-))

Du côté de l'Europe



Enfin, on notera qu'en ces jours de taux bas, la politique de la Banque centrale européenne est tournée vers deux objectifs. Puisque votre argent placé sans risque ne vous rapporte quasi plus rien, l'idée est de vous inviter soit à acheter des biens de consommation pour faire tourner l'économie, soit à investir à risque pour soutenir cette même économie. Bref, l'Europe vous pousse dans le dos et aujourd'hui, si l'on souhaite un tant soit peu dynamiser son épargne, ne fût-ce que pour combattre l'inflation, il faut sortir de sa zone de confort !

Ce que nous trouvons dommage dans cette belle mécanique, c'est que si l'investissement à risque est fortement suggéré de manière indirecte, il est dans le même temps largement freiné par les pratiques administratives et les réglementations contraignantes imposées notamment au monde financier, sur base d'un passé qui a montré des failles dans les services et les conseils. Ce qui est totalement vrai. Mais il en résulte à notre avis une grosse hypocrisie. D'un côté, l'investisseur lambda semble protégé par une information soi-disant simplifiée et standardisée, mais d'un autre côté, cela est fait d'une telle façon qu'elle est devenue trop complexe et rébarbative, sans compter qu'elle est aussi pléthorique (trop d'info tue l'info).

Bref, on vous a encore moins donné l'envie de vous informer, pour mieux vous protéger. Sympa, non ? Et il ne faudra pas compter sur les financiers pour améliorer la sauce : ils sont devenus pénalement responsables et, croyez-nous, ils ne lèveront pas le petit doigt pour sortir des sentiers battus pour vous aider ou s'adapter à vos souhaits. Entre eux et vous, le choix sera vite fait. Nous n'avons pas pu suivre un autre chemin et notre dernier ouvrage que vous avez reçu par poste, 'Les trouvères Thamézami et Klian », en est le témoin. Arrêtons-nous là, ça fait trop mal...

Le fondement de notre pensée

Tout ceci est bien, mais il est une raison plus fondamentale qui nous pousse à croire en de bonnes perspectives boursières à long terme : la croissance.



Attention : qu'on ne nous fasse pas dire ce que nous n'avons pas écrit ! Par croissance, il faut entendre le principe même de toute vie sur terre. En effet, nous pensons que la nature, l'homme, et son évolution sont basés sur des mécaniques de croissance. Quelle que soit sa croyance, il est un fait qu'il est difficile de nier : une fleur, ça pousse. C'est un fait lié à la marche naturelle des choses, dont l'Homme (au sens général) fait partie. Certes, la fleur meurt aussi. Mais elle repousse après. A tout moins le moins, la vie trouve toujours son chemin (revoyez vos cours et *Jurassic park*). L'homme est dans ce schéma et son activité économique également. Or, un des reflets de cette activité est la bourse. Dès lors, même s'il y a des moments de tensions, de baisses, d'errements, la bourse ne fait que suivre une marche générale qui est orientée à la hausse.

Bien sûr, le chemin n'est pas linéaire. Et c'est heureux, car comme dans n'importe quelle vie, il faut souffler. Quand on nous pose la question de savoir quelle sera l'évolution boursière future, et bien que nous ne soyons nullement gestionnaire de fonds, prévisionniste, expert, etc., nous avons cette réponse : ça va baisser ! C'est certain, et même plusieurs fois (voir liste des crises sur Wikipedia (1)). Et ce n'est pas grave. Parce que ça va remonter. Plus haut. En effet, chacun de nous a déjà eu un coup de blues. Cela arrive, et la plupart du temps on repart vers une meilleure forme ! C'est la même chose en bourse. Si celle-ci n'était qu'à l'image d'une seule personne, le risque serait grand d'arriver à un point où la machine ne repart pas. Mais la bourse, ce sont des millions de gens. Et sur l'ensemble, il y a toujours plus de personnes qui sont orientées à la hausse que d'autres qui arrêtent par découragement. Sinon, cela ferait belle lurette que l'espèce humaine ne serait plus sur terre !

Qui veut perdre des millions ?

La question que l'on pourrait poser en période de baisse est : pourquoi peut-on être sûr que la machine va repartir ? Tout simplement parce que la bourse n'est que le reflet de l'esprit humain et du concept par lequel il fonctionne : personne n'a envie de perdre ! Quoi que ce soit. Quand on se marie, ce n'est pas en se disant qu'on verra arriver avec joie un an plus tard la libération du divorce. Sauf pour les mariages blancs, mais on s'égare... Quand vous investissez en bourse ou ailleurs, ce n'est donc pas avec l'idée de perdre volontairement de l'argent. D'accord, nous ne nierons pas que cela peut arriver par une mauvaise gestion, un mauvais timing ou tout ce qu'on veut. Mais ce n'est pas par volonté ! Ouvrons une petite parenthèse à ce propos car nous avons un exemple récent pour illustrer notre propos. Exemple qui n'a pas fait du bien : la chute boursière de fin 2018.

Globalement, après une année un peu indécise, en octobre, les marchés ont plongé quasi jusqu'à la fin d'année. Pour leur malheur, ou plutôt leur déception, ceux qui avaient investi courant 2018, voire fin 2017, ont vu au mieux leur bénéfice s'évanouir, au pire ont dû subir une perte de +/- 15 %. Mais depuis le début 2019, les marchés se sont repris et ont déjà atteint leur niveau d'avant la chute. Est-ce une bonne nouvelle ? Oui, évidemment, mais elle n'est pas représentative, ou pas pleinement, de notre argumentation. Parce qu'il s'est agi d'une crise finalement mineure (sur la durée) et réactive qui a eu deux mérites. Tout d'abord, forcer le public à réagir (ou pas) et accessoirement l'obliger à analyser ses réactions dans ce type de période. Nos clients investis dans le Fonds Cleantech de Generali ont pu se rendre compte des limites liées aux outils de protection, comme le stop-loss par exemple (2). Ensuite, faire sortir du bois les diseurs de bonne ou mauvaise aventure. D'où les discours le plus souvent alarmistes qu'on a entendus résonner ces derniers temps. Soyons francs : même si les oiseaux de mauvais augures ont été challengés par d'autres moins craintifs, nous avons une tendance naturelle à ne vouloir entendre que ceux qui nous annoncent la rage, la peste et la mort.



(1) https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_crisis_monétaires_et_financières

(2) Indépendamment de la déficience du programme d'investissement de Generali, qui a été réglé depuis, et pour lequel nous avons déboursé volontairement plus de 6.000 € répartis entre 13 clients à titre de dédommagement compensatoire. Voir notre site, rubrique « Les infos en plus / Infos Generali / Turbulences sur les marchés ».

Ça va péter !



Dans ce cadre, permettez-nous de vous rassurer : le soleil n'en a plus que pour 5 milliards d'années. Et nous pouvons vous garantir qu'effectivement une grosse crise va arriver. Et alors ? Que vous le sachiez, sans toutefois savoir quand, ce qui nous semble quand même fondamental, qu'est-ce que ça change ? Ou plus précisément, si vous êtes persuadés que tout va péter, quelles sont les mesures que vous avez mises en place pour éviter le pire ? Nous devrions d'ailleurs plutôt dire : qui les a mises en place ? Car le problème, pour autant que vous l'ayez concrètement fait, c'est que si vous êtes tout seul à avoir pris vos précautions, vous serez de toute façon embarqué dans un monde déliquescant qui les emportera sans ménagement. Parce qu'en plus, vous ne savez jamais à l'avance où le boulet va passer et quel secteur d'activité il va toucher. Vous investissez dans l'immobilier ?

Rassurez-nous : vous croyez vraiment qu'en cas de crise majeure, le prix va monter avec des locataires qui ne pourront plus vous payer ? Vous restez en compte d'épargne pour profiter de la garantie d'état ? Si vous parlez de cette même garantie à laquelle personne n'a fait allusion en 2008, en pleine déconfiture bancaire, nous ne sommes pas sûr qu'elle puisse résoudre les problèmes qui seront rencontrés. Alors, y a-t-il une solution miracle ? Non. Et oui.

Non, parce qu'il est par définition impossible de tout prévoir. Et c'est tant mieux, vu que ça nous laisse un comportement humain à gérer. C'est déjà ça. Ce qui veut aussi dire que si nous pouvons accepter nos limites, nous pouvons agir en pleine conscience, retourner positivement les axiomes négatifs et trouver une solution à notre problème. C'est-à-dire donner au bon sens toute sa raison d'être : il faut diversifier ! Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier et surtout, ne pas s'empêcher d'avancer ! Car, comme le chantait Jacques Brel, qui n'avance pas recule. C'est d'autant plus vrai avec les taux actuels, bas lorsqu'ils sont garantis, et qui ne combattent nullement l'inflation. Il faut donc, pour autant qu'on le puisse et pour une partie de son épargne, aller voir ailleurs. Ce qui nous ramène à notre sujet, l'investissement boursier.

La bête qui monte...

Alors, quoi, c'est vrai que ça monte ? Oui. Mais si votre idée est de gagner tout le temps, vous vous fourrez le doigt dans l'œil... du cyclone. Parce qu'il n'est pas question de gagner tout le temps : ce serait, pardonnez-nous l'expression, idiot et inconséquent ! Nous ne sommes pas là pour vendre du vent, pour autant qu'on vende quelque chose, d'ailleurs. L'idée, c'est de gagner sur la durée. C'est autre chose et c'est ce que montrent les graphiques d'évolution boursière depuis plus de 200 ans : ça monte ! Notre formation d'historien nous pousse à être ici un peu plus précis. Chacun peut avoir en tête le célèbre adage "*Les rendements du passé ne sont pas une garantie pour l'avenir*". Et si ce précepte porté aux nues par les autorités de contrôle a toute sa raison d'être et comprend une vérité qu'il est difficile de remettre en cause, il induit à force de répétition une crainte quasi chronique de la volatilité des choses et des événements. A tort. Car le passé est peut-être ce qu'il est mais c'est le seul élément tangible sur lequel nous pouvons établir quelques constats statistiques. Or, que voit-on ? Que si la crise de 2000-2002 a engendré une chute de 50 %, cette perte a été reprise pour globalement retrouver ses niveaux... en 2007 ! Nouvelle crise avec - 50 % ! Et depuis ce doublé (qui reste exceptionnel dans l'histoire boursière) ? Hé bien, la bourse américaine, par exemple, a pris 320 % (415 % avec les dividendes) dans un marché haussier exceptionnellement long. Mais remontons plus loin. Depuis 1926, le marché baissier moyen a duré 1,4 année, avec une perte cumulée de 41 %. Mais le marché haussier moyen a duré 9 ans, avec un gain moyen de 476 % ! (3). Nous n'avons pas tenu compte ici des chiffres corrigés de 2018 / 2019 parce que la chute a été effacée.

Alors, quoi ? Tout le monde peut se lancer ? Oui. Et tout le monde va gagner ? Non, ou en tout cas pas de la même manière ! Parce que le timing (le moment où on entre dans le marché), les moyens, la réactivité face aux crises, le type d'investissement, les sécurités appliquées (investissement progressif, stop-loss), la durée de conservation du placement, etc. ne sont pas les mêmes pour les uns et les autres. C'est pourquoi il faut prendre des précautions. Mais même en cas de mauvais timing d'entrée en bourse, nous restons persuadés que les gains seront à long terme au rendez-vous. Nous sommes là pour vous guider en ce sens et vous aider à tenter d'atteindre cet objectif. **La seule chose dont nous avons besoin, c'est d'une croyance, que vous aurez faite vôtre : à long terme, ça va monter !**



(3) Chiffres Schroders / First Trust cités dans l'Echo du samedi 16/09/2018.

AFER Europe : nouveau livret didactique

En 2013, nous avons édités « Au fonds, les frais », un petit ouvrage didactique à l'attention de nos clients AFER.

Suite à la fermeture du contrat aux nouvelles souscriptions, il a été suivi de « Questions d'AFER » qui répondait à de nombreuses questions pratiques posées par les adhérents.

Ces ouvrages étant épuisés et surtout obsolètes sous certains aspects, nous avons le plaisir de vous signaler la parution du livret « **Toute une**

affaire » qui reprend sous forme d'abécédaire et en les actualisant les points abordés dans les deux ouvrages précédemment cités, mais aussi d'autres points plus actuels. En clair, ce sera sauf erreur, un guide bien utile pour tout adhérent qui se respecte !

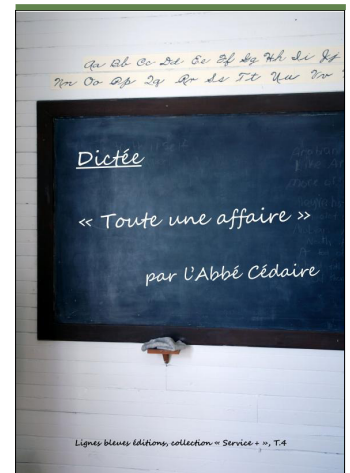
Comment l'obtenir ?

C'est tout simple. Vous pouvez télécharger le pdf sur notre site www.lignebleue.biz, rubrique 'La librairie' (en colonne de gauche de la page

d'accueil), sous-rubrique 'Nos autres ouvrages'. Mais nous ne délaissions pas le format papier (recyclé) pour autant, vu l'aspect pratique du support.

Si vous souhaitez recevoir cet opuscule chez vous, envoyez-nous simplement un mail ou un sms avec votre nom et votre adresse. Nous imprimerons ainsi le nombre nécessaire au fur et à mesure. Et en plus, c'est gratuit !

Merci qui ? :-))



Et l'Abbé Cédairé, il habite à Vannes ?

Récupérer le précompte mobilier sur dividendes

Via votre feuille d'impôt 2019 (revenus 2018), il sera possible de récupérer tout ou partie du précompte mobilier payé sur le dividende d'une action ou d'un certificat d'action. Comment ?

Conditions

Nous pouvons déjà dire que cet avantage fiscal sera applicable à un maximum de 640 € de dividendes perçus en 2018. Ce montant sera porté en 2020 à 800 (ou 804) € pour les dividendes encaissés en 2019.

Le précompte mobilier devra bien sûr avoir été prélevé antérieurement par l'organisme payeur et le montant des dividendes devra être mentionné dans votre déclaration d'impôt. Vous pourrez donc récupérer maximum 192 € en 2019 et 240 € en 2020, via vos impôts

L'avantage sera valable tant pour les actions que les certificats d'actions, belges ou étrangers, du moment qu'un précompte aura été prélevé, d'une manière ou d'une autre. Et ce, pour tous dividendes perçus par un contri-

buable, tous compte-titres confondus.

Modalités pratiques

A l'heure d'écrire ces lignes, le fisc se réservant le droit de vous demander une preuve, nous ne savons pas si votre institution financière vous enverra une attestation. Mais de toute façon, lors du paiement du dividende, chaque détenteur reçoit un extrait de compte qui mentionne son montant et le précompte perçu. Il sera donc non seulement aisé de reporter le montant dans la déclaration mais aussi d'en apporter la preuve.

Nous nous posons juste la question de savoir ce qui va se passer pour les personnes touchant un dividende étranger sur compte. En effet, il peut arriver qu'un double taxation soit d'application: une étrangère, suivie de la belge. Pour ceux qui capitalisent leur dividende, c'est-à-dire qui le transforment en nouvelles actions (quand c'est possible), le calcul est simple puisqu'on évite en général la taxe du pays d'origine et qu'on ne paie que le pré-

compte belge. Si 100 € de dividende sont capitalisés, il faut aujourd'hui payer un précompte de 30 €. Il suffira donc d'indiquer 100 € dans la déclaration pour récupérer ces 30 €. Pour ceux qui perçoivent leur dividende sur compte bancaire, c'est un peu plus complexe (voir encadré).

Impact sur le rendement

Il est évident que cet avantage va doper le rendement réel des actions et certificats dans une proportion qui va varier selon que l'on dépasse ou non le plafond fiscal.

Au niveau des institutions concernées, rien ne changera sans doute vu que les rendements sont donnés bruts, avant impôts et éventuelle capitalisation.

Au niveau du détenteur, pour connaître le return annuel de son placement, c'est-à-dire son rendement net réel incluant cours, dividende et taxes, il devra prendre sa calculette. Nous lui expliquons comment faire pas à pas sur notre site : www.lignebleue.biz/

?Comment-calculer-la-rentabilité.

Double précompte

Prenons un exemple avec les Pays-Bas qui appliquent actuellement une taxation de 15 %.

Sur 100 € de dividendes perçus, 15 € de taxe néerlandaise et 25,50 € de précompte belge seront prélevés. Or, puisque dans la déclaration d'impôts on devra indiquer le montant brut des dividendes perçus, comment le fisc belge va-t-il savoir qu'un précompte étranger a été retenu ? Parce que s'il ne le sait pas, il va rembourser 30 € au lieu des 25,50 € réellement payés à la Belgique ! A moins que le détenteur ne doive expressément indiquer le montant perçu juste avant le précompte belge ?

A suivre...



Avantage exclusif !

Blue Friends Days pour nos clients Generali

Une fois n'est pas coutume : nous avons le plaisir d'inviter nos clients Generali à participer à un week-end convivial et festif (surprise) dont Ligne Bleue a le secret. Les anciens participants ne nous démentiront pas ! (*)

Comme toujours, la participation est gratuite mais nous demandons aux uns et aux autres d'apporter leur bonne humeur et leur savoir-faire pour les partager. Il y aura bien sûr des animations sur place tout en permettant à chacun de trouver son bonheur et sa tranquillité s'il le souhaite. **Ça se passera du 21 au 23 juin prochain à Vlessart**, en bordure de la forêt d'Anlier.

Toutes les informations pratiques se trouvent ci-dessous. Si vous êtes concernés, nous espérons vous voir nombreux, mais pas trop quand même parce que les places sont limitées :-)). Ne tardez donc pas à vous inscrire **avant le 10 juin !**

(*) Voyez nos animations antérieures sur www.lignebleue.biz/?-Nos-animations-

Les infos pratiques

C'est où exactement ?

Le gîte **La source des Bois** nous accueillera du vendredi 21 juin à 16.00 au dimanche 23 à 18.00. Adresse : Rue Saint-Aubin 2 - 6860 Vlessart (Leglise). Pour le découvrir, tapez **ardennes-relais.be**, cliquez sur la langue et dans le moteur de recherche, tapez le code **BE-6860-11**. Le gîte dispose d'un billard, d'un sauna, d'un jardin, d'une terrasse avec barbecue, d'un feu ouvert, etc.

Qui peut venir ?

Invitation est lancée à tous nos clients ayant ouvert par notre intermédiaire un contrat Generali, quel qu'il soit. Chaque client peut inviter une autre personne. La plupart des chambres ont des lits séparés. Pour les clients vivant sous le même toit, c'est limité à 2 personnes. Notez que le week-end est réservé aux adultes et que les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Y aura-t-il des animations ?

Oui. Sont prévus :

- Une balade en Forêt d'Anlier.
- Animation spéciale le samedi soir : une veillée qui réveillera la mémoire du lieu. :-))

- Un moment de discussion sur les marchés avec Generali et, sous réserve, de Funds for Good.

- Jeux surdimensionnés en bois.

- Et ce que vous pourriez proposer dans le cadre d'un partage de compétence...

Notez que nous serons à la disposition de chacun, s'il le souhaite, pour évoquer sa situation financière.

On fait ce qu'on veut ?

Oui. Chacun est libre, on n'est pas dans une prison. Le but est de passer un moment de convivialité en toute détente.

Faut-il apporter ses draps ?

Non, seulement vos affaires de toilettes, linges, etc., et peignoir pour le sauna. La plupart des chambres disposent d'une baignoire / douche.

Et au niveau des repas ?

Nous prenons en charge le petit déjeuner. Pour le reste, vous apportez ce que vous souhaitez, et certainement si vous suivez un régime alimentaire spécial. Vous avez aussi la possibilité d'aller dans des restos locaux.

Combien ça coûte ?

Rien, hormis bien sûr vos repas et ce que vous voudrez partager avec les autres convives. Vous êtes nos invités !

Et si on a déjà participé à un Blue Friends Days ?

Vous pouvez bien sûr vous inscrire. Nous donnerons seulement la priorité aux clients n'ayant jamais eu l'opportunité de participer.

Quelles sont les formalités d'inscription ?

Vous devez nous faire part de votre souhait et du nombre de personne le plus tôt possible de toute façon **avant le 10 juin**. Envoyez-nous de préférence un mail à info@lignebleue.biz. Communiquez-nous aussi vos heures (prévues) d'arrivée et de départ.

Et si je ne peux participer qu'un jour ?

Vous êtes les bienvenus quand même. Vous pourrez profiter des installations du gîte, notamment pour prendre vos repas.

A bientôt ! :-))

